

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 80 (1929)  
**Heft:** 6

**Artikel:** Chant d'amour du forestier romand  
**Autor:** H.B.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-785278>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 26.12.2024

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**



Phot. H. Burger, Zurich

### FORÊT DE BREITBIRCH, PRÈS DE ZURICH

Peuplement pur de hêtre, âgé de 101 ans, dans lequel la Station fédérale de recherches forestières a installé une placette d'essais (n° 197)

Matériel sur pied total, à la fin de 1928: 562 m<sup>3</sup> à l'ha. Hauteur moyenne: 33,1 m



Phot. H. Burger, Zurich

### FORÊT DE BREITBIRCH, PRÈS DE ZURICH

Peuplement mélangé de hêtre et de mélèze, âgé d'environ 100 ans. Placette  
d'essais n° 39

Matériel sur pied total, à la fin de 1928: 759 m<sup>3</sup> à l'ha. Hauteur moyenne:  
du mélèze, 37,0 m; du hêtre, 32,9 m

# JOURNAL FORESTIER SUISSE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ FORESTIÈRE SUISSE

80<sup>m</sup>e ANNÉE

JUIN 1929

N° 6

## Chant d'amour du forestier romand.

Ecoutez, échos complaisants,  
Ce que j'éprouve pour ma Belle :  
Amour de forestier romand,  
Amour ardent, profond, fidèle.

„Je t'aime, ô Belle, en tes atours,  
Dont tu changes suivant les heures ;  
Belle de nuit, belle de jour,  
Quand tu souris et quand tu pleures.

„J'aime à contempler tes contours,  
Ceux qu'on voit et ceux qu'on devine  
Sous la soie ou sous le velours  
Sous le brocart ou sous l'hermine.

„De toi j'approche avec respect,  
De ta beauté, de ton mystère !  
Mon amour est fort mais discret,  
Ma voix douce, ma main légère.

„Tu m'offres la fécondité  
Qui sommeille en tes flancs sublimes  
Où la vie avec majesté  
Se révèle au regard intime.

„Et je deviens un créateur  
Quand avec toi je m'associe  
Quand mon coeur a compris ton coeur  
Quand ta vie a saisi ma vie.

„Si tu souffres, je souffre aussi,  
Tout mal qui t'advient me tourmente ;  
Je suis constamment en souci  
Pour toi, ô forêt, mon amante !



„Je hais qui veut te régenter,  
S'imposer par la violence,  
Le marchand qui veut t'acheter,  
Le chiffreur pédant, la science.

„Je hais le cube, l'angle droit,  
L'alignement sans poésie;  
Le moule des esprits étroits  
Qui voudraient corseter ta vie.

„Je hais tous ceux qui sans amour  
Pénètrent dans ton arche sainte,  
Je les tiens tous pour des vautours  
Portant la mort dans leur étreinte.

„Accepte moi pour ton garant  
Ton troubadour, ton homme-lige,  
Pour te servir ma vie durant  
Sous tes couleurs, pour ton prestige.“

Redites, échos complaisants,  
Ce que je déclare à ma Belle:  
Mon amour, forestier romand,  
Pour toi, ô forêt immortelle!

*H. By.*

---

### **Progrès forestiers dans le canton du Valais.**

Les conditions forestières du Valais sont très mal connues et la plupart des forestiers du plateau ne se rendent pas compte des difficultés que leurs collègues rencontrent dans ce canton, où les communes sont restées très autonomes et où la population tient beaucoup aux vieux droits et à ses habitudes. Ils se heurtent à l'hostilité que montre le Valaisan pour les lois qui viennent restreindre ses droits et sa liberté. Bien des choses s'expliquent par la configuration même du canton : longue vallée, fermée, n'ayant qu'une seule issue du côté du Léman, elle reste à l'écart des cantons voisins et les possibilités d'exportation y sont très restreintes. De grandes et profondes vallées latérales viennent déboucher successivement sur le Rhône. Les communications défectueuses, les distances énormes entre le centre et les villages